

Membre de la commission de la Défense nationale et des Forces armées de l'Assemblée nationale.

—

Ce qu'il y a de séduisant chez Emmanuel Macron est sa conviction que la France est, malgré, ou peut-être grâce à son peuple de Gaulois "*réfractaires*", un grand pays, héritier d'une riche Histoire et promis à un grand avenir. C'est parce que je partage cette conviction — et quelques autres — que je l'ai rejoint, dès 2016, alors qu'il n'était pas encore candidat à la magistrature suprême, mais déjà sur les rails de son destin. Désormais président de la République et ayant exercé son magistère au cours d'un mandat littéralement historique, c'est aujourd'hui encore avec cette conviction chevillée au corps que je serai de ceux qui l'accompagneront vers l'élection de 2022. Or, si je suis convaincu que la France est encore un grand pays, je le suis également qu'un grand pays exige une grande marine. Dans le magma d'incertitudes qu'est devenu la politique internationale depuis le 24 février et l'invasion de l'Ukraine, il demeure un principe qui, me semble-t-il, se trouve renforcé : l'importance incontournable du fait naval dans le dialogue stratégique.

C'est pourquoi, après deux quinquennats marqués par une perception intensive des dividendes de la paix, provoquant pour la Marine une sorte de traversée du désert incarnée par la réduction massive des grands programmes — pour la composante frégate de 1er rang : de 4 frégates Horizon et 17 Frégates multi-missions (FREMM) espérées à l'arrivée au pouvoir du président Sarkozy, à 2 Horizon, 8 FREMM et 5 frégates *La Fayette* "*zinguées*" premier rang, dont trois en cours de rénovation, au départ du président Hollande —, me semble venu le moment d'un renouveau de notre modèle naval.

Certes, le mandat qui s'achève est synonyme de réparation : le programme des frégates de défense et d'intervention est confirmé — il connaît d'ailleurs un premier succès à l'export en Grèce grâce à la ténacité de la ministre —, l'*Alsace* et la *Lorraine* sont récupérées, le *Rafale* F3R mis en service et le *Suffren* à l'eau. Les grandes décisions de renouvellement de long terme sont prises, qu'il s'agisse de la troisième génération de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins ou de la succession du *Charles de Gaulle*. L'Aéronautique navale poursuit son renouvellement avec la fin des livraisons de NH90, l'arrivée progressive de l'*Atlantique* II standard 6 et le choix du *Falcon 2000 Albatros* pour succéder aux *Falcon Guardian*, il est vrai légèrement essoufflés.

Protéger

Protéger est la première mission de la Marine et des armées. Notre gigantesque domaine maritime, d'abord, aussi bien dans les Drom-Com qu'en métropole, afin d'empêcher que les ressources qu'il renferme (halieutiques, énergétiques, économiques...) ne soient pillées, mais aussi de prévenir les trafics illicites (stupéfiants, humains) et de dissuader un éventuel coup de fait accompli qui viserait l'une de nos si nombreuses îles. Notre force de dissuasion, ensuite, pointe de diamant de nos forces nucléaires, dont la protection dimensionne le format de la Marine à la pointe Bretagne. Le porte-avions, enfin, dont l'exigence d'inviolabilité dimensionne

une partie de la force d'action navale, d'autant plus qu'il est unique.

Influer

Influer sur le cours du monde, selon les intérêts de la France est pour moi, à l'évidence, la seconde mission plénière de la Marine. Un déploiement est un acte politique et répond à des considérations militaires, mais également diplomatiques et économiques. Chaque navire est par lui-même un élément du dialogue politique du président de la République vis-à-vis de nos alliés, partenaires et compétiteurs. On n'influence pas de la même façon en déployant un chasseur de mines plutôt qu'un croiseur. Le *"meilleur des ambassadeurs"* (H. Couteau-Bégarie) est, et deviendra de plus en plus, au fur et à mesure du retour de la compétition entre puissances, un marqueur de l'intérêt, de la volonté des Etats, un vecteur de réassurance enfin.

Dès lors, parce que la France est une puissance européenne au rayonnement mondial, qu'elle ne peut se désintéresser ni de la Méditerranée orientale, ni de l'océan Indien, pas plus qu'interrompre sa présence dans le golfe Persique ou dans celui de Guinée, ni être absente de l'océan Pacifique, il est nécessaire de quitter le confort de la logique des dividendes de la paix pour prendre pied dans celle de la compétition, à laquelle le format actuel de la Marine ne répond que partiellement.



A Cherbourg, devant un SNA. Crédit : DR.

Des décisions à prendre

Des décisions courageuses doivent être prises. Ainsi, le format des forces sous-marines me semble-t-il devoir être revu : la réalisation d'un septième sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) *Suffren* paraît incontournable si l'on veut pouvoir déployer régulièrement des SNA jusque dans le Pacifique. De manière plus disruptive, la conversion de deux sous-marins nucléaires lanceurs d'engins en lanceurs de missiles de croisière naval, tout en conservant le format de la dissuasion sous-marine, est de nature à offrir au président de la République un outil de dialogue politique de haute intensité, pour un coût relativement maîtrisé. Des drones sous-marins, capables de surveiller les câbles Internet si vitaux à nos économies, sont également à envisager.

Ainsi, la flotte de surface peut-elle être utilement renforcée : en national, tout d'abord, en relevant à la hausse la cible du programme de patrouilleur océanique, à 15 au lieu de 10, ce qui permettrait de remplacer les frégates *La Fayette* à partir de 2032 en induisant des économies d'échelles sur un programme qui concerne les trois grands chantiers métropolitains.

En coopération européenne, ensuite, via le programme *European Patrol Corvette*, déjà lancé pour assumer la succession des six *Floreal* outre-mer. Je propose que la cible soit portée à huit unités. Je suis favorable à renouer avec nos partenaires italiens, pour la rénovation à mi-vie des *Forbin* et *Chevalier Paul* suivie de la construction de deux nouvelles grandes frégates anti-aérienne et anti-missile, destinée prioritairement à la mission de réassurance, à la discrétion de l'action diplomatique du gouvernement. La question du second porte-avions de nouvelle génération, pour restaurer la plénitude de la permanence d'alerte, à laquelle je suis favorable, devra être prise en 2025. Ce sera au président de la République d'apprécier si les conditions sont réunies. Cela n'empêche pas d'œuvrer dès à présent à l'amélioration de la cohérence du groupe aérien, notamment en ne faisant pas l'économie de l'acquisition d'un quatrième E2D *Hawkeye* et en ouvrant la réflexion sur la réalisation d'un drone de combat embarqué, dérivé du *Neuron*.

Un secrétaire d'État à la Marine

Enfin, si le SNLE 3G est lancé, je propose que soit engagée immédiatement la conception du futur avion de patrouille maritime *Falcon 10X* ou A320, afin qu'aucune rupture de capacité ne survienne à l'horizon de la péremption des turbines de l'*Atlantique II*, fidèle protecteur des sous-marins bretons.

Cet effort budgétaire en faveur de la Marine me semble être soutenable, au regard de ses bénéfices, notamment en termes d'action diplomatique, de contribution au dialogue politique du président de la République. Peut-être la nomination d'un secrétaire d'Etat chargé de la Marine permettrait-elle de la rendre plus visible auprès de nos concitoyens et de lui donner une nouvelle dynamique politique vis-à-vis de nos partenaires ? Dans le monde de l'après-24 février, les dividendes seront ceux de la réassurance et c'est le sens de ces quelques propositions. Les engranger permettra d'éviter la guerre.